

**LE NET
SOCIAL**

**FACILITY
PAIE**

Expert de la paie

Le net social

Qu'est-ce que le montant du net social ?



- Le montant net social est une nouvelle information qui figurera sur l'ensemble des bulletins de paie, progressivement **à partir de juillet 2023** et sur les relevés de prestations sociales **à partir de janvier 2024**.
- Il correspond au **montant des salaires à déclarer pour avoir droit au RSA et à la prime d'activité**.

Dans quel but ?



- **Simplifier la saisie de déclaration RSA et Prime d'activité** par les salariés bénéficiaires
- En effet ces derniers par la lecture directe de la ligne « **NET SOCIAL** » les allocataires pourront la déclarer sans se poser de questions ou effectuer des calculs complémentaires ...

Le net social

Dans quel but ? suite



- À terme les **employeurs et organismes de protection sociale devront déclarer cette information** aux caisses d'allocations familiales (**CAF**) ou de mutualité sociale agricole (**MSA**), pour qu'elles le reportent directement sur les demandes et les déclarations trimestrielles de ressources.
- **Ces documents seront donc préremplis** comme pour la déclaration d'impôts.

Comment est-il calculé ?

Rémunérations, revenus bruts (salaires, primes, heures supplémentaires, avantage en nature...)

- Les cotisations et contributions sociales légales obligatoires à tous
- + Contribution employeur des cotisations et contributions supplémentaires ou spécifiques

Le net social

INTITULÉ	BASE	TAUX	MONT. SAL.	CHARGE PAT.
0110.0 Salaire de Base	151.67	13.679	2074.73	
2302.0 Commission sur CA	600.00	8.000	48.00	
Nbr de jours calendaire de la période CP			61.00	
Brut			2122.73	
SANTÉ				
Sécurité Sociale-Maladie Maternité Invalidité Décès	2122.73			148.59
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès TA	2122.73	0.660	-14.01	14.01
Complémentaire Santé	3666.00	0.495	-18.15	27.24
ACCIDENTS DU TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES	2122.73			43.94
RETRAITE				
Sécurité Sociale plafonnée	2122.73	6.900	-146.47	181.49
Sécurité Sociale déplafonnée	2122.73	0.400	-8.49	40.33
Complémentaire Tranche 1	2122.73	4.401	-93.43	119.27
FAMILLE-SECURITE SOCIALE	2122.73			73.23
ASSURANCE CHOMAGE				
Chômage	2122.73			89.15
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR				38.12
CSG non imposable à l'impôt sur le revenu	2126.83	6.800	-144.63	
CSG-CRDS imposable à l'impôt sur le revenu	2126.83	2.900	-61.68	
EXONERATIONS, ECRETEMENTS ET ALLEGEMENTS DE COTISATION				-353.67
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS			-486.86	421.70
8100.0 Abonnement Transport	84.10	50.000	42.05	
NET SOCIAL			1663.89	

$$2122,73 - 472,85 + 14,01 = 1663,89 \text{ €}$$

MERCI !

**Pour toutes informations
complémentaires :**
contact@facility-paie.fr
06.43.28.25.02

The logo for Facility PAIE features the word "FACILITY" in a bold, dark blue, sans-serif font, positioned above the word "PAIE" in a bold, magenta, sans-serif font. The text is enclosed within a stylized, dark blue, curved shape that resembles a speech bubble or a partial circle. The background of the slide is white with abstract, overlapping geometric shapes in various shades of blue and magenta.

**FACILITY
PAIE**

Expert de la pa